

Plantes suisses

Détenteur de la marque / du programme

JardinSuisse
Bahnhofstrasse 94
5000 Aarau

Telefon +41 (0) 44 388 53 00
Email: info@jardinsuisse.ch
www.jardinsuisse.ch

Le logo "Plantes suisses - Suisse. Naturellement" est un label de pure origine qui désigne les plantes ornementales produites en Suisse. Plus de 100 entreprises suisses, pépinières et producteurs de plantes en pot ou de plantes vivaces, ont signé le contrat de production et peuvent, en respectant les critères, apposer le logo sur leurs plantes produites en Suisse.

Le label peut être considéré comme mesure publicitaire et est soutenu par JardinSuisse.

Public cible

Producteurs de plantes ornementales de toutes sortes, produites en Suisse.

Bénéfice pour le client

Les producteurs peuvent profiter de larges mesures publicitaires grâce à la distinction "Plantes suisses - Suisse. Naturellement".

Exigences essentielles

Les plantes ne peuvent être distinguées par le logo qu'après la signature du contrat.

Les plantes doivent être labellisées par le producteur au cours de la production et ne peuvent pas être distingués par des tiers (p. ex. bourses aux fleurs ou détaillants) après coup.

La traçabilité des plantes portant le logo doit être assurée.

Les variantes du logo "Plantes suisses" peuvent être utilisées uniquement sous leur forme inchangée.

Règlements / Standards

Le label est protégé par un contrat. Dès qu'un producteur signe le contrat et respecte les conditions, il peut apposer le logo sur ses plantes.

Possibilité de distinctions

Le logo peut être utilisé pour toutes les plantes qui remplissent les conditions d'utilisation du logo. JardinSuisse propose à des prix avantageux des étiquettes à suspendre, à coller ou à insérer. Il est également possible d'imprimer le logo directement sur ses propres étiquettes.

Inscription

Directement auprès de JardinSuisse

Audit

Il n'y a pas d'audits planifiés, le respect des conditions est contrôlé chaque année de manière aléatoire et inopinée, sur la base des risques, dans au moins 10% des entreprises.

Validité de la certification

Dès la signature du contrat, le label est attribué sous la forme de la remise du logo et est maintenu jusqu'à la résiliation du contrat ou en cas de faute grave.

Coûts

Gratuit pour les membres de JardinSuisse, pour les autres entreprises, un forfait annuel de CHF 1'500 est perçu. Un éventuel audit est effectué gratuitement.

Contact ProCert

Martin Widmer
Téléphone 031 560 67 68
Email: m.widmer@procert.ch

Source: www.jardinsuisse.ch et contrat Plantes suisses